

Plan Climat

Diagnostic
des émissions de gaz
à effet de serre
et objectifs
pour atténuer
ces émissions, s'adapter
et réduire notre
vulnérabilité



Le CONSEIL GÉNÉRAL
s'engage AVEC VOUS
pour le CLIMAT



aveyron.fr



Contact : Direction de l'Environnement

Delphine BIELANSKY,

Chargée de mission Plan Climat Energie Territorial

Tél. 05 65 55 09 69



Agents référents du Plan Climat Energie Territorial au sein des services du Conseil général

Pôle	Direction/Service	Nom du référent
Administration Générale et Ressources des Services	Finances	C. BIBAL, Hygiène et sécurité
	Ressources humaines	
	DOIMD	
Solidarités Départementales	Mission Emploi Insertion	P. CIRGUE, Chef de Service Insertion sociale et des prestations
	Personnes Agées Handicapées	C. PLASSE, Chargée de Mission PAPH et Observatoire Social
	Enfance Famille	M.-A. RIPOLL, Unité Prévention Enfance en Danger
	Action sociale territoriale	O. ROCHER, Adjoint ASG et Accompagnements Renforcés
	Service des Affaires Financières	D. CAUSSANEL, Contrôle de gestion
Grands Travaux, Routes, Patrimoine départemental et Transports	Routes et Grands Travaux	T. DEDIEU, Directeur adjoint
	Bâtiments départementaux et collèges	A. FUMEL, Chef de Service Exploitation et Prévention
	Transport	E. BOUSSAGUET, Chef de service
Aménagement et Développement du territoire	Directeur du Pôle	D. GUELDRY, Directeur de l'agriculture
	Agriculture, aménagement de l'espace	
	Politiques Territoriales	
	Tourisme	
	Economie	
Environnement, Culture, Vie Associative, Sport et Jeunesse	Affaires culturelles, vie associative, patrimoine et musées	P. DEBONS, Technicien des musées
		M. CALIXTE, Secrétaire
	Sport, jeunes, accompagnement pédagogique	H. RAPIN, Chargée de mission activités de pleine nature
	Archéologie	N. ALBINET, Adjoint du patrimoine
	Bibliothèque	M. GUILLOT, Secrétaire de direction
	Archives	F. CAUMES, Agent d'accueil
Missions transversales	Affaires Juridiques	M. GUIRAL, Chargée d'études
	Communication et Documentation	O. BENGUE, Chargée de communication
		D. GARIBAL, Chef d'équipe des interventions techniques
	Secrétariat de l'Assemblée et des Commissions	G. MARRE, Responsables des techniciens de l'imprimerie

Conformément à la Loi du 12 juillet 2010 et à son décret d'application du 11 juillet 2011, les collectivités de plus de 50 000 habitants, dont les Départements, ont l'obligation d'établir un Plan Climat Energie Territorial sur la base du diagnostic du bilan des émissions de gaz à effet de serre.

Objectifs

Pour mener à bien son Plan Climat Energie Territorial (PCET), le Conseil général de l'Aveyron doit se donner une ligne directrice lui permettant de :

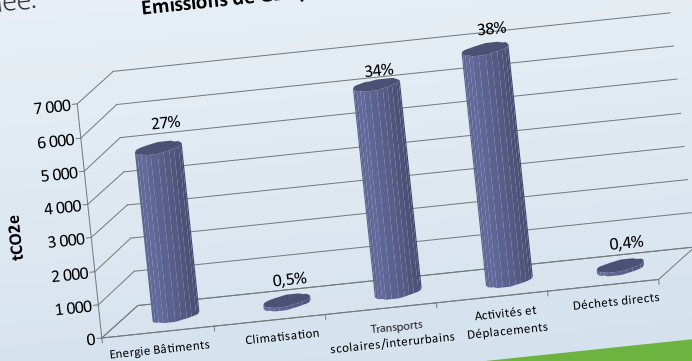
- ➔ structurer la réflexion en élaborant une **stratégie d'actions** basée sur 2 volets :
 - réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) (atténuation)
 - adaptation du territoire et de ses activités aux changements climatiques (adaptation)
- ➔ se positionner par rapport aux objectifs régionaux, nationaux et européens de lutte contre les changements climatiques.

Diagnostic des émissions de gaz à effet de serre du Conseil général de l'Aveyron

➔ Résultats globaux

Ce diagnostic permet d'estimer les émissions de GES relatives au patrimoine du Conseil général ainsi qu'aux services qu'il rend à la population aveyronnaise à partir de données de fonctionnement. Sur le périmètre choisi, elles sont de l'ordre de **18 300 tCO₂e** soit **10,2 tCO₂e/ agent**. Ceci équivaut à chauffer près de **4 100 maisons** pendant une année.

Emissions de GES par catégorie, en tCO₂e



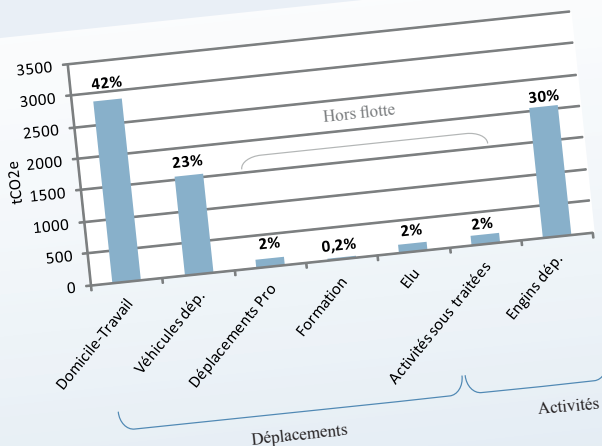
Les **activités et déplacements des agents** qui sont constitués de l'utilisation de la flotte de véhicules et des engins, des déplacements professionnels hors flotte (formations, notes de frais) et des déplacements domicile travail, représentent le poste principal avec **38%** du résultat global. Puis viennent les émissions des

déplacements de personnes via les **transports scolaires (73%) et les transports urbains (27%)**.

Les **consommations énergétiques des bâtiments** viennent en 3^{ème} position avec 27% des émissions globales et prennent en compte les bâtiments départementaux (45%) ainsi que les collèges (55%).

➔ Zoom sur les activités et les déplacements

Les émissions liées aux activités d'exploitation et d'entretien des routes et aux déplacements des agents sont réparties comme suit :

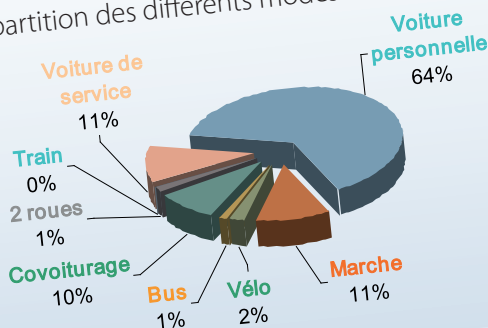


• Déplacement domicile travail

Une enquête a été menée auprès de tous les agents du Conseil général et le taux de participation a atteint **72%**. (taux atteignant rarement les 30% !!)
Ainsi, un agent parcourt en moyenne **35 km** par jour pour se rendre à son lieu de travail soit près de 7 700 km par an (A/R et pause déjeuner comprise).



Répartition des différents modes de transport



Zoom sur les activités de transports

Au total, ce sont près de **7 500 000 km** qui ont été parcourus en 2011 répartis dans les catégories suivantes :

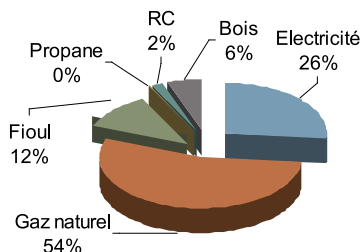
		km	Emissions (tCO ₂ e)
SCOLAIRE	Autobus	27%	34%
	Voitures (- de 9 places)	52%	39%
INTERURBAIN	Autobus	21%	27%

Le schéma départemental des transports est en cours de révision. Cela devrait permettre au service transport d'optimiser l'offre notamment autour des lignes proposées.

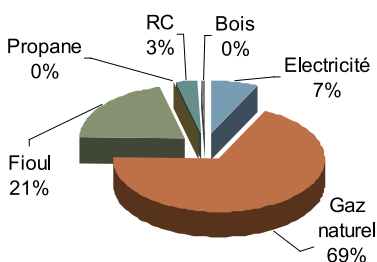
Zoom sur l'énergie des bâtiments

Nous avons comptabilisé ici, l'alimentation électrique des bâtiments et des infrastructures ainsi que les consommations de gaz naturel, de fioul, de propane, de vapeur (pour les bâtiments connectés au réseau de chaleur - R C) et de bois-énergie. De nombreux travaux de rénovation thermique ont déjà été menés au cours des 5 dernières années et se poursuivent à l'heure actuelle dans le cadre d'un programme de travaux.

Consommation par type d'énergie

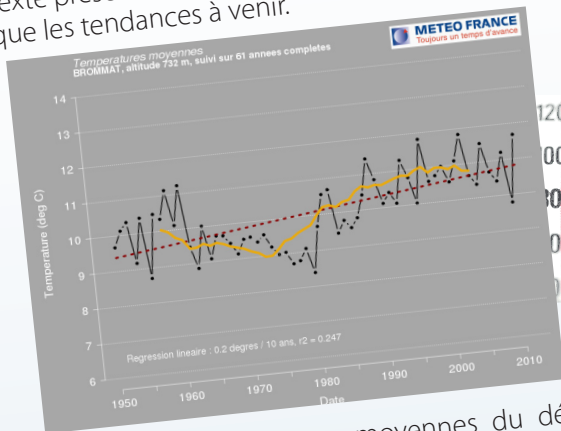


Emissions par type d'énergie



Analyse de la vulnérabilité du territoire de l'Aveyron aux changements climatiques

Le territoire aveyronnais, de par ses caractéristiques physiques, démographiques, économiques, présente des vulnérabilités au changement de climat qu'il est important de prendre en compte dans le contexte présent. A l'heure actuelle, l'évolution des paramètres climatiques indique les tendances à venir.



En 60 ans, les températures moyennes du département de l'Aveyron ont progressé de **1,44 °C**. Les températures baissent à partir des années 1950 jusqu'au début des années 1980 puis on constate une croissance assez nette suivie d'une légère stagnation voire une décroissance sur les dernières années. Ainsi entre 1970 et 2010, les températures moyennes ont augmenté d'environ 2,16 °C. Cette augmentation est supérieure à celle du territoire français (+ 1,6°C) et même du Sud Ouest (+1,84°C).

Les modélisations de l'évolution du climat futur permettent d'étudier la modification des paramètres de température, de pluviométrie, de temps passé en période de sécheresse et de nombre de jours de canicule à l'horizon 2030, 2050 et 2080 (par rapport à la période de référence 1971 et 2000).

	Température °C d'écart à la référence	Précipitation % d'écart à la référence	Canicule Jours cumulés sur 30 ans	Sécheresse % sur 30 ans
2030	De +0,8° à 1,4°C	De 0 à -5%	De 5 à 20 jours	De 10 à 30%
2050	De +1,8° à +2,2°C	De -5 à -10%	De 5 à 100 jours	De 20 à 40%
2080	De +3° à +3,5°C	De -10% à -30%	Jusqu'à 300 jours	De 40 à 60%



Les impacts de l'évolution du climat (positifs ou négatifs) permettent de révéler une vulnérabilité plus ou moins marquée par secteur.

Agriculture	Santé & Solidarité
 • Baisse des rendements des grandes cultures à moyen terme (après une légère augmentation) • Conflits d'usages autour de la ressource en eau • Cultures aveyronnaises de moins en moins adaptées au climat • Prolifération des ravageurs et parasites favorisés par des hivers doux	 • Personnes vulnérables aux vagues de chaleur : jeunes enfants et personnes âgées • Apparition de maladies peu connues • Aggravation de la précarité énergétique de certains ménages (mauvaise qualité thermique des logements et augmentation du coût des énergies) + difficultés liées aux coûts des transports.
Energie	Eau
 • Diminution des capacités de production hydroélectrique • Baisse possible des consommations en hiver, mais hausse des consommations d'énergie en été liée à la généralisation de la climatisation • Hausse de consommation en été au moment où les capacités de production sont réduites	 • Diminution possible du niveau des nappes et des débits • Augmentation de la concentration en polluants et aggravation de la contamination des nappes par les nitrates • Augmentation des coûts de traitement

Ces thématiques sont prioritaires dans la réflexion à mener sur les moyens à mettre en œuvre pour limiter les conséquences négatives. Bien que le Conseil général dispose de peu de leviers d'actions en lien direct avec ses compétences, il souhaite s'associer à toute institution concernée par ces thématiques pour faire avancer cette problématique de l'adaptation.



Phase d'actions

De nombreuses actions ont déjà été menées notamment en terme de rénovation des bâtiments (isolation, système de chauffage), de transport (stage de conduite économique, achat de véhicules et d'engins moins énergivore).

- ➔ Le présent diagnostic a permis d'identifier les leviers d'actions dont dispose le Conseil général.
- ➔ La phase suivante (courant 1^{er} semestre 2013) va permettre de travailler sous la forme de réunions techniques et d'ateliers avec tous les services pour identifier les actions à mener.

Vous pouvez vous associer à cette réflexion en participant aux ateliers thématiques concernant :

- ➔ les déplacements professionnels, **le 19 février et le 14 mars 2013**
- ➔ la sensibilisation aux économies d'énergie, **le 19 mars et le 26 mars 2013**

Pour plus d'information, vous pouvez vous rapprocher de l'agent référent de votre Direction ou Service (page 2).



➔ **Rappel :** La France s'est engagée à contribuer aux objectifs fixés par l'Union Européenne en visant une réduction de 14% des émissions GES entre 2005 et 2020. De même, la Région Midi-Pyrénées a l'ambition de réduire ses émissions notamment liées aux bâtiments et aux transports de 18% entre 2005 et 2020.



aveyron.fr